

M. L. P. S.

Mouvement pour la Liberté de la Protection Sociale

165, rue de Rennes 75006 PARIS

Communiqué du 14 juillet 2013

Le Conseil constitutionnel condamne à mort la convention médicale

Dans sa décision n° 2013-331 QPC du 5 juillet 2013, relative au pouvoir de sanction de l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), le Conseil constitutionnel a déclaré contraires à la Constitution les dispositions qui, en cas de manquement, confèrent au directeur général de l'ARCEP les pouvoirs de poursuite et d'instruction devant cette Autorité en même temps qu'il assiste aux délibérations de celle-ci.

Le Conseil constitutionnel a considéré « qu'aux termes de l'article 16 de la Déclaration de 1789 : « Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution », que doivent être respectés le principe de la légalité des délits et des peines ainsi que les droits de la défense, principes applicables à toute sanction ayant le caractère d'une punition, que doivent également être respectés les principes d'indépendance et d'impartialité découlant de l'article 16 de la Déclaration de 1789, et que les dispositions qui n'assurent pas la séparation au sein de l'Autorité entre, d'une part, les fonctions de poursuite et d'instruction des éventuels manquements et, d'autre part, les fonctions de jugement des mêmes manquements, méconnaissent le principe d'impartialité. »

La jurisprudence ainsi créée par le Conseil constitutionnel ne peut que s'appliquer au dispositif de sanctions de la convention médicale du 26 juillet 2011 et à son avenant n° 8 du 25 octobre 2012, où les fonctions de poursuite, d'instruction et de jugement sont entre les seules mains du directeur de la caisse primaire d'assurance maladie.

Privée de son dispositif de sanctions, la convention médicale est morte. Le MLPS salue la jurisprudence du Conseil constitutionnel. Elle va rendre à la médecine sa liberté et son indépendance, qui sont des éléments essentiels de notre civilisation.